



Formation : La FORET et les incidences administratives et comptables

Public ciblé : les secrétaires de mairie et personnes ayant la charge administrative et comptable de la forêt communale

Objectif général : Renforcer les compétences des secrétaires de mairie dans la gestion administrative et comptable de la forêt. Permettre de mieux comprendre le sens du travail mené dans ce domaine.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les multiples apports de la forêt pour une commune,
- Remplir les diverses délibérations en lien avec la forêt avec les 'considérant que' appropriés,
- Repérer les raisons d'être des différentes ponctions financières liées à la forêt (CVO, frais de garderie...),
- Appliquer les taux de TVA correspondant à la nouvelle législation
- Repérer les différentes obligations administratives et comptables liées à la forêt
- Cerner les spécificités de l'affouage
- Anticiper les actions à mener pour les différentes échéances liées à la forêt

Catégorie de formation : actions d'adaptation et de développement des compétences ;

Pré requis : exercer en tant que secrétaire de mairie ou équivalent

Méthodes pédagogiques : alternance d'interventions, d'exercices et d'échanges

Formateur : Un formateur du Réseau des Communes forestières (choisi en fonction du lieu de la formation)

Intervenant : trésorier payeur d'une commune proche

Durée : 7 heures

Conditions de vente : offre de formation réservée aux secrétaires de mairie dans le cadre de leur formation continue.

La formation est proposée par le biais du CNFPT.

Coût pédagogique : La formation est facturée 500 € au CNFPT, plus les frais de déplacement.

Pour contacter l'IFFC : Isabelle Vergne, Chargée de mission formation,
isabelle.vergne@communesforestieres.org , 06 78 57 34 98

PROGRAMME

La forêt et les incidences administratives et comptables

- La forêt et ses apports économiques, sociaux et environnementaux ;
- La forêt communale, la cotisation Communes forestières, la cotisation volontaire obligatoire (CVO), adhésion PEFC, la taxe à l'hectare et les frais de garderie ;
- La commercialisation des bois et ses incidences : délibération, TVA et délais de paiement ;
- Les travaux et leurs incidences : délibération, fonctionnement, investissement, TVA ;
- Les obligations administratives de la cession et/ ou de l'affouage ;
- Les délibérations de la chasse ;
- Le calendrier administratif et comptable de la forêt ;
- Questions diverses